

LE PETIT JOURNAL DE VAUX - Juillet 2026 -



Photo Municipalité

Chères Valoises, chers Valois,

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

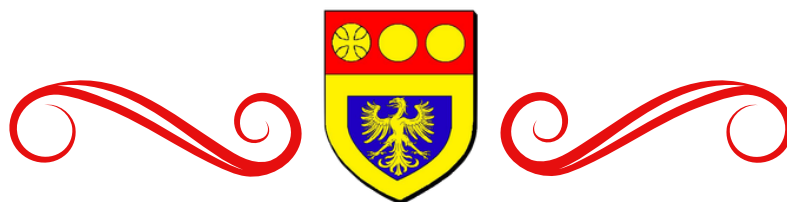
Cette confiance est un honneur, mais surtout une responsabilité que nous continuerons à assumer avec engagement et détermination pour le bien de notre village, pour l'ensemble des habitants.

Les défis qui nous attendent sont nombreux, mais je suis convaincu que, grâce à notre énergie commune et à notre attachement à notre village nous saurons les relever.

Je remercie également les agents municipaux, les associations, les bénévoles et tous les acteurs de la vie locale qui contribuent chaque jour au dynamisme de notre village.

Ensemble poursuivons la construction d'une commune accueillante, solidaire, dynamique et tournée vers l'avenir.

Jean COMBELLES
Maire de Vaux



-VIE MUNICIPALE-

Depuis le 15 Mars dernier, la nouvelle équipe municipale est en place et au travail !

LE MAIRE

Jean COMBELLES



LES ADJOINTS

1er Adjoint : Christian FAVRE

2ème Adjointe : Sophie DECAMUS

3ème Adjoint : Christophe SCHARFF



Photos Municipalité



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

BOLOT Hélène

BRUNDU-REMY Isabelle

CAILLARD Stéphane

DAAB Eric

GATTO Laurence

JACQUOT Eric

LECLAIRE Fabrice

LE ROUVILLOIS Séverine

MINOUX Anne

RAJAONARISON Michel

THOMAS Adeline

Venez rencontrer vos élus en mairie **lors de leurs permanences**

les mardis et jeudis de 18h à 19h ou sur rendez-vous !

Un lieu et un temps pour échanger, parler des projets,
des idées et avancer ensemble pour le village.



Retrouvez aussi **les comptes-rendus des Conseils Municipaux et des éléments sur la vie de la Commune sur le site Internet** ou en venant en mairie.

PERSONNEL COMMUNAL

Depuis février, la Commune a accueilli
Monsieur THOMAS Bertrand
comme agent technique polyvalent.

Au quotidien, ses tâches sont multiples :

- **Entretien de la voie publique** (nettoyage des routes, ramassages des poubelles publiques et des déchets au sol, réparations de nids de poules, etc.)
- **Entretien des espaces verts** (tontes, débroussaillages, coupes, tailles, arrosages, plantations, sécurité, entretien des chemins, etc.)
- **Réparation dans les bâtiments communaux** (électricité, plomberie, montage de mobilier, réparation diverses, etc.)



Photo Municipalité

Une mission précieuse au bon fonctionnement de la commune au quotidien et pour répondre aux besoins et au confort de tous !

SAISONNIERS

Depuis début juin et jusqu'à fin août, 4 jeunes de 17 à 25 ans vont se succéder pour l'épauler dans les diverses tâches : Maxime GUEUDIN, Timéo LONG, Tom ANCIEN et Thomas MEYER.

Merci pour leur service dans le cadre des emplois saisonniers de cette année !

**> Grands ados et jeunes adultes :
et si vous veniez travailler avec nous l'année prochaine ?**

Déposez votre candidature en Mairie ! CV et lettre de motivation.

**> Et pour les élèves de 3ème et de 2nde :
et si vous veniez découvrir les métiers de la Commune dans le cadre de vos stages ?**

Secrétaire de Mairie, Agent d'animation, Agent technique spécialisée des écoles maternelles (ATSEM), Agent technique, etc. : toute une équipe qui fait vivre le village au quotidien ! Déposez vos demandes en Mairie.

REMISE DE MEDAILLES

D'HONNEUR COMMUNALES



Lors des vœux au Maire 2026, trois agents ont reçu la médaille d'honneur communale, décoration qui salue l'engagement et l'investissement ceux qui œuvrent, souvent dans une grande discrétion, mais avec beaucoup d'importance, au bon fonctionnement de la commune.

Ont été gratifiés cette année :

- **Nathalie PEDERSOLI, ATSEM de l'école maternelle**, qui y travaille depuis 1995. Son implication au service des enseignants et des enfants qui se sont succédés est depuis lors sans faille.

- **Isabelle LECLAIRE, animatrice à la garderie municipale et qui assure l'entretien et la gestion de la salle des fêtes** depuis plus de 20 ans ! Son travail est discret, mais important et aussi contraignant.

- **Sylvain LATRAYE, agent technique polyvalent qui est parti à la retraite en novembre 2025**, venait tout juste de cumuler 20 ans dans la fonction publique après avoir exercé à un bref moment à Lessy et puis depuis 2007 à Vaux.



SALLE JOSYANE LECLAIRE

Le 3 Février 2026 s'est déroulée l'inauguration de la plaque qui rebaptise la salle des associations (qui était aussi appelée salle de La Valoise), en salle Josyane LECLAIRE, pour garder le souvenir l'élue et de l'habitante engagée qu'elle aura été.



Cette petite cérémonie s'est déroulée en présence des membres de l'association La Valoise et notamment de son nouveau président Monsieur Georges LECLAIRE, veuf de Josyane LECLAIRE ; ainsi que de nombreux habitants.

Photos Républicain Lorrain

REPAS DES AINES

Le Dimanche 22 Février s'est tenu le traditionnel repas des anciens en présence d'une centaine de convives.

Toujours une joie de se retrouver pour ce moment fort de l'année que la municipalité est toujours très heureuse d'organiser.



Photo Municipalité



Photo Municipalité
Suzanne CLEMENT
lors du Repas des
Ainés 2026

HOMMAGE À NOS DOYENNES

Suzanne CLEMENT qui aura été la doyenne de Vaux pendant plusieurs années nous a quittée. Femme de service et d'action, chacun se souviendra d'elle comme celle qui a tenue l'épicerie Rue de la Mirabelle et qui en lien avec son défunt mari Pierre CLEMENT aura aussi fait vivre la distillerie.

Nous rendons aussi hommage à **Marie OLENDER**, décédée quelques jours après Suzanne CLEMENT, elle aussi centenaire, et qui pendant un court moment aura été notre doyenne.

COMMISSIONS PARTICIPATIVES

Envie de faire bouger votre village ? Rejoignez les commissions participatives !

La commune de VAUX lance des commissions **ouvertes à tous les habitants** :

- Patrimoine
- Fleurissement & cadre de vie
- Nature & biodiversité
- Entretien des chemins
- Balisage & découverte du village
- Pas besoin de compétences particulières
- Chacun participe selon son temps et ses envies
- Ambiance conviviale garantie !

Ensemble, nous pouvons :

- embellir le village
- valoriser son histoire
- créer des parcours de balade
- préserver notre environnement



Informations supplémentaires lors de la réunion publique.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Bientôt un Conseil Municipal des Jeunes à Vaux !

La commune de Vaux souhaite créer un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour donner la parole aux enfants et leur permettre de participer à la vie du village.

Un espace pour imaginer des projets, apprendre à débattre et agir pour le bien de tous.

5 jeunes conseillers seront élus pour un mandat de 2 ans. Ils pourront :

- partager les idées des enfants de la commune ;
- proposer des projets pour améliorer le quotidien à Vaux ;
- participer aux événements municipaux.

Tu habites à Vaux et tu es en CM1 ou CM2 ? Tu pourras si tu le souhaites être candidat !

📌 Rendez-vous à la rentrée 2026 pour découvrir les modalités de candidature et participer à cette nouvelle aventure citoyenne.



Petits citoyens aujourd'hui, grands projets demain !

-RETOUR EN IMAGES-

LES MANIFESTATIONS



Photo APEV

PÂQUES 2026

Les enfants ont été gâtés cette année ! Tour à tour, ils auront pu participer à la **chasse aux oeufs** organisée le 2 avril par l'**APEV**, lors d'une matinée qui a rassemblé petits et grands autour d'un moment convivial, où les enfants se sont lancés avec enthousiasme à la recherche des précieux chocolats.

Puis, le Dimanche de Pâques 5 avril, c'était au tour de **la Municipalité** d'organiser à la Noue une chasse aux oeufs pour régaler petits et grands du village.



Photo Municipalité

Du côté des P'tits Loups, les **marchés mensuels de producteurs et artisans** se sont poursuivis tous les deuxièmes vendredis du mois. Il y a aussi eu la **marche gourmande avec son repas lorrain** le 17 mai 2026 !



Photo P'tits Loups

Le 26 avril, les bénévoles des **Passeurs d'En Vaux** se sont retrouvés pour leur traditionnel **chantier nature**.

Au programme cette année : la création d'une haie en bois mort pour sécuriser un secteur sensible du sentier des Béchaux, près de la Noue et de l'ancien forage du fort du Bois-la-Dame.

Merci à tous.

Et, comme toujours, les efforts se sont terminés autour du verre de l'amitié !



Photo Passeurs d'en Vaux

Le 8 Mai, lors de la **cérémonie de la Victoire 1945**, s'est tenu l'habituel dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Il a été suivi d'une **remise de décoration** par le **Président du Souvenir Français Henri SCHARFF**.



Photo Municipalité



Photo Municipalité

Lundi 29 juin, la Municipalité a procédé à la traditionnelle **remise des livres aux élèves** de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en remerciement pour le travail accompli et afin de profiter d'un été "studieux" !



Photo APEV

Canicule oblige, la **fête de l'école** a été reportée au 29 juin, sans rien perdre de sa convivialité !

Les élèves ont émerveillé le public avec leur spectacle de cirque, restitution d'une semaine d'initiation financée par l'APEV et animée par M'zelle Rita Circus.

La soirée s'est poursuivie avec le tirage de la tombola et un apéritif.
Le barbecue, reporté, devrait avoir lieu à la rentrée de septembre.



Photo APEV



Photo Municipalité

Le 14 juillet dans le cadre de la **Fête Nationale**, un dépôt de gerbe a eu lieu au Monument aux Morts suivi d'un temps convivial et de la **remise de nouvelles décorations par le Président du Souvenir Français Henri SCHARFF**.



Photo Municipalité

LES TRAVAUX REALISES

Photos Municipalité

Les lavoirs se refont une beauté !

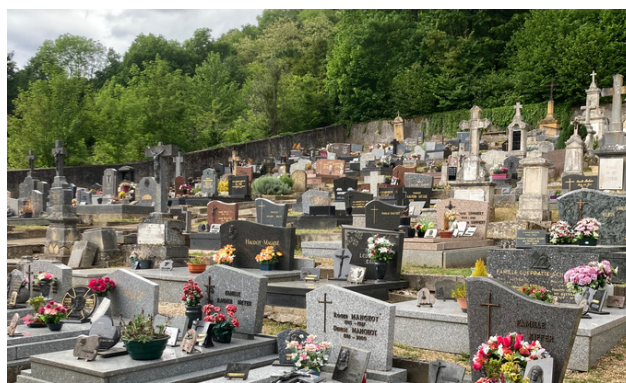


Traçage du terrain de foot à la Noue.

Prochainement : installation de protections derrière les buts.



Marquage, installation de nouveaux panneaux et de miroirs, etc.



Mise en place d'une sous-traitance pour l'entretien du cimetière.



Nouvelle cuisine pour la garderie municipale.



Photos Municipalité



FLEURISSEMENT DE NOTRE VILLAGE

Sous l'impulsion de la nouvelle commission fleurissement du village, les plantations reprennent en force pour embellir notre cadre de vie et rendre notre commune encore plus accueillante.

Une **commission participative Fleurissement** va voir le jour. Que vous ayez des idées, un peu de temps ou simplement l'envie de partager un moment convivial, vous êtes les bienvenus pour contribuer à ce projet collectif.

L'objectif est ambitieux mais motivant : obtenir notre première Fleur au label **Villes et Villages Fleuris**. Une belle récompense pour l'engagement de tous !

Ce renouveau ne serait pas possible sans générosité. Merci à :

* L'association **Vaux Sports et Culture** pour le don des fleurs.

* La société **D-Light** pour le don des vasques.

On vous attend nombreux dès septembre pour faire fleurir, ensemble, notre commune !

UN PEU D'HISTOIRE

Et si vous remontiez le temps au bord de la Moselle ?

À quelques pas de la rivière, **la maison de l'éclusier** est un trésor méconnu de Vaux.

En 1950, après de grands travaux, les bateaux retrouvaient la voie entre Metz et Ars-sur-Moselle, avec l'« Antibes », première péniche à moteur, ouvrant la voie.

À Vaux, cette nouvelle ère transformait le paysage avec des écluses modernisées et une navigation facilitée, propulsant la Moselle dans le monde moderne. Une histoire locale qui continue de couler de source.

Aujourd'hui, le calme règne, mais le lieu garde son authenticité. En longeant le chemin de halage, laissez votre imagination raviver le bruit de l'eau, les appels des mariniers et le va-et-vient des péniches.



Cartes postales anciennes (Fabrice LECLAIRE) et vue projetée - qualité des documents améliorée grâce à l'intelligence artificielle.

-POINT INFOS-

CONTRÔLES DE VITESSE EN AGGLOMERATION



A la suite de divers signalements de la part d'habitants, la Municipalité a sollicité la police intercommunale de l'Euro-métropole de Metz pour effectuer des contrôles de vitesse réguliers sur différents axes de la Commune et sur différents horaires. Ces contrôles se sont échelonnés sur mai et juin 2026.

Quelques infractions ont été constatées. Cependant ces contrôles n'ont pas révélé une situation anormalement dangereuse au vu des heures de surveillance réalisées.

La municipalité aura l'occasion de solliciter à nouveau une mobilisation de leur part pour de nouveaux contrôles avec verbalisation.

ELAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES



- Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Cela est nécessaire afin de ne pas gêner le passage des piétons et de ne pas constituer un danger en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).
- Lorsque le propriétaire riverain n'est pas en règle, sa responsabilité peut être engagée si un accident survient.
- Pour rappel, les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

HORAIRES TRAVAUX DOMESTIQUES

Suivant l'arrêté municipal permanent 21.2020.

Du Lundi au Vendredi : 8h – 12h et 13h30 – 19h30

Les Samedis : 9h – 12h et 13h30 – 19h30

Les Dimanches et jours fériés : toléré de 10h à 12h



DIVAGATION DES CHIENS

Nous rappelons aux propriétaires, que les chiens doivent être tenus en laisse y compris lors des balades en forêt sur le ban de la commune ; et que les déjections doivent être ramassées.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 €.

RECENSEMENT DE LA COMMUNE

Merci à tous les habitants pour votre mobilisation et vos réponses pour le recensement qui s'est déroulé de mi-janvier à mi-février !

BUDGET 2026

En résumé, c'est quoi ?



Le budget communal permet d'assurer le fonctionnement quotidien des services publics tout en préparant les investissements de demain. Cette présentation résume les principaux chiffres du budget 2026 afin de les rendre accessibles à tous.



1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement quotidien des services de la commune.



DÉPENSES dont : **546 000 €**

- 1. Charges générales**
(eau, électricité, achat et entretien du matériel, produits, etc.) **200 000 €**
- 2. Charges de personnel**
(salaires, chargés, indemnités des élus, etc.) **285 000 €**



RECETTES dont : **546 000 €**

- | | | |
|--|--|------------------|
| | 1. Impôts locaux | 300 000 € |
| | 2. Dotations et participations de l'État et autres organismes | 100 000 € |
| | 3. Loyers | 10 000 € |
| | 4. Locations de salle des fêtes | 10 000 € |



FOCUS GARDERIE MUNICIPALE

- | | |
|-------------------------------------|-----------------|
| Recettes propres à la structure | 45 000 € |
| Dépenses propres à la structure | 80 500 € |
| Déficit de la garderie seule | 35 500 € |

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle concerne les projets et les équipement qui améliorent le patrimoine de la commune et préparent l'avenir.



DÉPENSES ORDINAIRES **62 000 €**

- | | |
|--|-----------------|
| • Remboursement de capital d'emprunts | 30 000 € |
| • Attribution de compensation à l'Euro-métropole | 16 000 € |
| • Neutralisation d'amortissement | 16 000 € |



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes de cette section proviennent essentiellement de l'autofinancement (excédents de fonctionnement).





Photo
Google
Maps

RECONVERSION DE L'ANCIENNE MAISON DE RETRAITE NOTRE-DAME DE LORETTE : LE PROJET AVANCE !

La commune de Vaux avec le précieux soutien des équipes de la Préfecture de la Moselle ; et en partenariat avec l'Euro-Métropole de Metz et l'Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE), avait lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la reconversion de l'ancienne maison de retraite Notre-Dame de Lorette, située au cœur du village, à proximité immédiate de l'église Saint-Rémy, classée Monument Historique.

Une candidature retenue

À l'issue de la procédure, la commune a validé le 30 juin la candidature de la société LORETTE VAUX, groupement de cinq associés aux compétences complémentaires (rénovation, construction, investissement immobilier), accompagné d'une équipe de maîtrise d'œuvre comprenant un architecte connaissant déjà le site et un paysagiste.

Le projet prévoit la réhabilitation du bâtiment existant en 12 logements (du F1 au F3, soit environ 827 m²), dont une partie en rez-de-chaussée adaptée aux personnes à mobilité réduite et aux seniors, avec jardins privatifs, espace paysager commun et stationnement intégré à la parcelle. Le projet respecte les grandes orientations de l'AMI : maintien des volumes existants, absence de surélévation et préservation du caractère villageois.

La société LORETTE VAUX doit désormais présenter un avant-projet affiné, tenant compte des remarques formulées lors de la réunion en mairie du 30 juin.

Un projet d'ensemble pour la place de l'église

Une fois l'acte de vente définitif et signé, en parallèle, le conseil municipal a décidé la démolition de la maison HAUDOT, attenante à la maison Lorette. Cette démolition permettra l'accès des véhicules à l'arrière de la maison Lorette et la création d'une place de l'église agrandie et rénovée.

Pour concevoir ce nouvel espace public, la commune a missionné un groupement composé d'un paysagiste et d'un bureau d'études, chargé d'élaborer un projet d'aménagement de la place après démolition.

Une réunion publique fin septembre

Afin d'associer les habitants à cette requalification du cœur de village, la municipalité, accompagnée des investisseurs et du paysagiste, organisera une réunion publique fin septembre pour présenter l'avancée des deux projets. La date et le lieu seront communiqués prochainement.



Affiche créée avec l'aide de l'intelligence artificielle

INSCRIPTIONS

ECOLE DE VAUX

GARDERIE MUNICIPALE

Vous avez loupé les inscriptions aux écoles ou à la garderie municipale pour l'année scolaire 2026-2027 ?

Pas de problème !

Consultez le site Internet de la commune ou contactez la mairie afin d'avoir plus de renseignements sur les démarches à faire.

QUESTIONS FREQUENTES



Image Site Euro-Métropole de Metz

Puis-je obtenir une aide financière pour acquérir un récupérateur d'eau ?

Oui ! L'Euro-Métropole de Metz soutient l'Achat d'un Récupérateur d'Eau. La réutilisation des eaux de pluie réduit la consommation d'eau potable jusqu'à 35 %. Installer un récupérateur est simple et écologique.

L'Euro-métropole de Metz propose un bon d'achat de 50 € pour une cuve d'au moins 300 litres dans les enseignes partenaires.

Pour savoir si vous êtes éligible et faire votre demande, rendez-vous sur le site de l'Euro-Métropole de Metz.

J'ai des encombrants, des déchets verts, que dois-je en faire ?

La **déchetterie d'Ars-sur-Moselle** est votre solution la plus proche !

Elle est ouverte toute la semaine sauf les jours fériés.

Lundi : 14h-18h30 - Mardi : 9h30-18h30 - Mercredi : 9h30-18h30

Jeudi : 14h-18h30 - Vendredi : 9h30-18h30 - Samedi : 9h30-18h30

Dimanche : 9h30-12h30

L'Euro-métropole de Metz propose un **service aux particuliers pour venir récupérer les objets encombrants**, n'hésitez pas à les appeler ou à contacter le formulaire sur leur site Internet.



Il est rappelé que le brûlage des déchets verts est strictement interdit, et ce toute l'année ! La loi oblige chacun à valoriser ses déchets (déchetterie, paillage, compost, etc.)



Comment se passe la collecte des déchets sur Vaux ?

- **Chaque jeudi matin a lieu la collecte** des ordures ménagères et des déchets recyclables. Elle est organisée toute l'année, même les jours fériés.
- Les poubelles doivent être sorties sur le domaine public le mercredi soir ou le jeudi matin très tôt. La collecte faite, retirez vos poubelles dès que possible.
- *Les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs fermés, le recyclage en vrac.* Pour connaître les règles de tri, consultez le site Internet de la Métropole ou passez en mairie.
- Le **verre** est collecté dans les bornes prévues (Mairie, Salle des Fêtes ou point d'apport volontaire Route du Bois la Dame).

Info utile ! Depuis le mois de juin, les poubelles situées à côté de la Mairie sont désormais accessibles 24h/24 et 7journs/7.

Comment faire pour se procurer un composteur ?

Vous pouvez faire une demande pour **obtenir gratuitement 1 ou 2 composteurs de 300 ou 600L auprès de l'Eurométropole de Metz !**

Utilisez le formulaire sur le site de l'Euro-Métropole de Metz ou appelez la Métropole.

Vous pouvez aller les récupérer lors de permanences organisés dans les Communes de la Métropole ou au centre technique communautaire de la Métropole situé Rue de la Mouée, 57070 Metz.

D'autres solutions existent aussi ! N'hésitez pas à vous renseigner.



ETAT CIVIL JANVIER - JUIN 2026

Naissance :

- Emma DUCASSE - 06/02/2026



Mariages :

- Pierre-Louis GATTO & Harimino RAKOTONDRAINIBE - 06/06/2026
- Cameron HUTCHESON & Coralie ARGENTO - 06/06/2026



Décès :

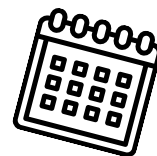
- Didier VONCINA - 31/03/2026
- Suzanne CLEMENT née MALAISE - 09/06/2026
- Marie OLENDER née PIERRON - 25/06/2026



**UN PROJET DE MARIAGE, DE PACS, DE RECONNAISSANCE D'UN ENFANT,
DE CHANGEMENT DE NOM ?**

CONTACTEZ LA MAIRIE PAR MAIL, PAR TELEPHONE OU LORS DES PERMANENCES.

-AGENDA-



De fin juillet à mi-août : travaux sur les réseaux Rue Saint-Vincent. Prudence.

Dimanche 30 Août : brocante vide grenier. Venez chiner à Vaux ou vendre vos objets ! *Inscriptions et informations sur le Site Internet de la Commune. Organisé par Vaux Sports et Culture.*

Fin Août - Septembre - Octobre : inscriptions pour le ramonage organisé par la Commune (*passage du ramoneur en octobre*) et pour le bois de chauffage en lien avec le Syndicat Mixte de gestion forestière (*coupes de bois début 2027*).

Mardi 1er Septembre : RENTREE SCOLAIRE.

Courant septembre : reprise des **activités sportives hebdomadaires** à la salle des fêtes. *Proposées par Vaux Sports et Culture.*

Mardi 8 Septembre : reprise des activités de **La Valoise** chaque mardi à 14h à la salle Josyane LECLAIRE (à côté de la petite salle des fêtes) avec des après-midi de jeux (belote, tarot, etc.) et un goûter.

Vendredi 11 Septembre : reprise des **marchés mensuels**, avec animation musicale par le groupe Banquette Arrière ; puis les Vendredis 9 Octobre, 13 Novembre, 11 Décembre et 8 Janvier. Organisés par Les P'tits Loups.

Dimanche 27 Septembre : la **marche populaire « Marche à Vaux et mérite ton apéro »** fait son grand retour ! Annulée en juin par arrêté préfectoral, elle revient dans les mêmes conditions. Cette fois, on compte sur vous pour chausser vos baskets et partager un moment convivial. *Organisée par Les Passeurs d'En Vaux*

Courant du 4ème trimestre 2026 : Réunion publique avec l'équipe municipale pour tous les habitants

Mercredi 11 Novembre : 11h - cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur.

Dimanche 22 Novembre : cap sur la magie de **Noël** avec un **concert à l'église Saint-Remi**. L'organiste Jean-Marie Aubrun et la chorale Trimazo de Metz uniront leurs talents pour vous offrir un bel après-midi musical. Plus d'informations prochainement. *Organisé par Les Passeurs d'En Vaux*

Week-End des 5 et 6 Décembre : animations et grand marché de Noël. *Organisés par Les P'tits Loups et Vaux Sports et Culture.*

VOUS EMMENAGEZ A VAUX ?



Pensez à vous présenter en Mairie :
c'est OBLIGATOIRE pour tous !

- Pour l'inscription en population
- Pour les listes électorales
- Pour rencontrer les élus
- Pour connaître la vie locale

-INFOS PRATIQUES & MAIRIE-



MAIRIE DE VAUX (Moselle) - Siège social du SIPELO

6 Place de la Mairie 57130 VAUX

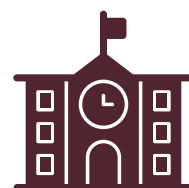
03 87 60 08 56 - mairievaux57@orange.fr

Ouverture au public : Mardi et Jeudi de 14h à 19h.

Permanence des élus : Mardi et Jeudi de 18h à 19h.

Permanence de la salle des fêtes : UNIQUEMENT le Jeudi de 18h à 19h.

Monsieur le Maire et ses collaborateurs reçoivent sur rendez-vous.



Secrétariat téléphonique :

Lundi et Vendredi : 8h30-12h / 13h-16h

Mardi et Jeudi : 8h30-12h / 13h-19h

Mercredi : 9h-12h

FERMETURE ESTIVALE 2026

Du Vendredi 31 Juillet 2026 au soir au Jeudi 20 Août 2026 au matin.

ATTENTION : Seules les permanences des élus et de la salle des fêtes du Jeudi 6 Août et du Jeudi 13 Août de 18h à 19h seront assurées.

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou à ses adjoints.

RETROUVEZ-NOUS SUR NOS RESEAUX !

Site internet : www.mairievaux57.fr

Facebook : Sit'habites Vaux#Mairie



NUMEROS UTILES

- **Médecin de garde (Médigarde Lorraine)** 0 820 33 20 20
- **Réséda urgences dépannage :** 0 969 36 35 10
(en cas de problème électrique)
- **SIEGVO :** 03 87 53 40 43
(en cas de fuite sur le réseau d'eau potable)
- **Euro-Métropole de Metz :** 03 87 20 10 00
(questions sur vos dossiers d'urbanisme, la collecte des déchets, etc.)



BULLETIN MUNICIPAL REALISE EN JUIN ET JUILLET 2026.

*CREE PAR L'EQUIPE MUNICIPALE ET LES AGENTS DE LA COMMUNE AVEC L'OUTIL CANVA
CREDIT DES IMAGES D'ILLUSTRATION CANVA*